

TROPHEE U10 DE BOURGES

18 et 19 MAI 2024

UGOLF BOURGES

16 rue Jacques BECKER 18000 BOURGES

02 48 21 20 01 – contact@gardengolf-bourges.fr

<https://jouer.golf/bourges>

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
 Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses répondant aux Règles du statut amateur, licenciés à la Fédération Française de Golf et titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Le certificat médical ou l'attestation de santé et la licence doivent être à jour à la clôture des inscriptions.

Catégorie d'âge : U10 (nés en 2013 ou après)

CATÉGORIE	Nombre maximum	Drapeau minimum	Wild card
FILLES	3	Jaune	3
GARCONS	9	Jaune	

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs licenciés de la Ligue Centre Val de Loire seront prioritaires, dans l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis selon les niveaux de drapeau, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre de filles et de garçons prévus au règlement.

2- FORME DE JEU

Score maximum (fixé à 9) / 18 trous / 9 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours

Distances préconisées : parcours adapté FFGolf

Repères 7 (oranges) pour les filles et repères 6 (violets) pour les garçons

Départage :

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque série, le départage se fera en play-off « trou par trou » au 1 et 9 immédiatement après l'arrivée du dernier joueur. Dans tous les autres cas, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous, puis, si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant. De plus, le Comité de l'épreuve peut décider de substituer ce 2^{ème} mode de départage à celui de « trou par trou » dans le cas où les play-offs ne pourraient se dérouler normalement et/ou complètement.

Départs : l'après midi sur les 2 tours

Lors du 1^{er} tour, le tirage des départs se fera par catégorie et par sexe, en respectant l'ordre des index.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

3- ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

Inscriptions uniquement en ligne via le lien suivant : <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=179128>

Droit d'engagement : 20 € (10 € pour les membres du club)

La date de clôture des inscriptions est fixée au **3 mai 2024, à minuit**.

Toute réception de demande après la clôture des inscriptions ne sera plus prioritaire.

Le Club publiera une liste de joueurs retenus au plus tard 5 jours après la date limite d'inscription.

Tout joueur déclarant forfait après la publication de la liste officielle des joueurs sera redevable du droit d'engagement, sauf cas de force majeure.

En cas d'annulation du trophée, aucun engagement ne sera encaissé.

4- DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Epreuve « non-fumeur » :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Cadets : les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot Electrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Appareils de mesure de distance : Pendant un tour, un joueur ne doit pas obtenir d'information provenant d'un dispositif électronique de mesure de distance, que cette mesure ait été faite par lui-même ou communiquée par toute autre personne.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club. Pendant toute période d'entraînement, le code de comportement est en vigueur et les pénalités encourues s'appliqueront au prochain trou à jouer en compétition. Le non-respect des règles d'entraînement spécifiées dans le vademecum fédéral sera considérée comme une faute de comportement.

5- PRIX

Souvenir offert au vainqueur de chaque catégorie.

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.